

Au sommaire

4 ACTES COURANTS - IMMOBILIER

Environnement.

DPE : décrets du 17 décembre 2020 complétant la réforme

Crédit. Nouvelles conditions des prêts à taux zéro à compter du 1^{er} janvier 2021

Urbanisme / Construction. Modification du régime des aides de l'ANAH

8 FAMILLE - PATRIMOINE

Partage. La demande d'un héritier de voir fixer sa créance contre la succession ne constitue pas une opération de partage

Donation entre époux. Révocabilité des donations entre époux entre vifs : l'absence d'autre cause que l'intention libérale doit être établie

11 FISCAL

Enregistrement. Cessions de participations dans des personnes morales à prépondérance immobilière et immeubles par destination

Droit fiscal. Mise en œuvre de la procédure de taxation d'office d'avoirs figurant sur des comptes étrangers

À LA Une

La prescription trentenaire peut être opposée à un titre régulièrement publié

La qualité de l'acquéreur d'un bien immobilier, titulaire d'un titre de propriété régulièrement publié, peut-elle être affectée par la prescription acquisitive revendiquée par un tiers ?

Oui, selon la Cour de cassation qui rappelle, par un arrêt largement publié du 17 décembre 2020, que la prescription trentenaire peut être opposée à un titre.

> **LIRE P. 1**